

Identité du gestionnaire : TRISOMIE 21 France
Nom du service : SESSAD Trisomie 21 Métropole Lilloise
Adresse : 102 rue de Canteleu – 59000 LILLE
Tél. : 03.20.09.26.55
Courriel : comptabilite@trisomie21-france.org
Président (e) du Conseil d'Administration : Nathanaël RABALLAND
Directeur : Philippe Colombe
Cheffe de Service : Emilie Delhalle

SESSAD TRISOMIE 21
METROPOLE LILLOISE
ETAT REEL DES RECETTES
ET DES DEPENSES 2021
RAPPORT D'ACTIVITES 2021

*« Accompagner la personne avec une Trisomie 21 ou une différence intellectuelle
Rendre accessible le milieu ordinaire et développer la compensation
Accroître les synergies fédérales et départementales pour trouver des solutions »*

A) INTRODUCTION

Le Mot du la Président

La fédération Trisomie 21 France porte depuis longtemps les valeurs d'autodétermination et de développement du pouvoir d'agir des personnes avec une déficience intellectuelle.

Pourquoi ? Pour que toute personne puisse vivre selon ses choix dans une société plurielle qui favorise la mixité. Cet apprentissage de la conscience de soi, de ses choix, des environnements, commence dès tout petit et se poursuit à l'âge adulte pour que la personne avec une déficience intellectuelle sache mobiliser les ressources qui lui permettront de vivre en citoyen parmi les autres, avec les aides dont elle a besoin.

C'est l'engagement que la fédération partage avec les professionnels des services dont elle a la responsabilité.

Le Mot du Directeur

Une année 2021 en continuité des travaux engagés pour ce premier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens. Nous noterons un fort développement des relations partenariales dans le champ de la santé du fait de l'arrivée d'un médecin dans le service. Concernant la scolarisation, des difficultés sont notées lorsqu'il s'agit de scolariser en milieu ordinaire des enfants en âge d'entrer en collège et que les orientations vers le IME sont systématiquement préconisées au détriment d'une réelle analyse des besoins et de prestations à mettre en œuvre pour y répondre.

Ce que font les personnes après leur accompagnement

Les trois enfants sortis des effectifs cette année l'ont été pour deux d'entre eux pour une orientation en établissement spécialisé dont un en Belgique et le dernier pour une recherche d'emploi sans service d'accompagnement

Ce rapport d'activités de l'année 2021 répond aux obligations réglementaires du SESSAD Trisomie 21 Métropole Lilloise, Loi rénovant l'action sociale et Médico-sociale n°2002-2, Décret du 22-10-2003.

Il détaille et traduit l'utilisation des fonds du compte d'exploitation de l'exercice qui a été approuvé par le Conseil d'Administration Gestionnaire de Trisomie 21 France le **9 avril 2022**, lors de la Présentation du Compte Administratif pour une dotation globale de fonctionnement accordée de 547 571,66 € (Arrêté du 1^{er} décembre 2021).

Cet exercice se termine avec un résultat excédentaire de 1 242,28 €.

Ce rapport est transmis à la Direction de l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France.

L'activité du service s'inscrit à la fois dans le cadre règlementaire, la mise en œuvre du Projet de service et les attendus de son CPOM signé le 02 Octobre 2019 pour une période de 5 ans.

CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

PREMIERE ANNEE CPOM DES SERVICES DU NORD	Où en sommes-nous ?	Vers où allons-nous ?
Gouvernance interne et optimisation du pilotage de la performance	<p><u>Ce qui est fait :</u> Mutualisation des compétences des services du Nord dans une dynamique de gestion nationale : service comptabilité. Fiches missions Mutualisation des pratiques, service ressource pour les autres services passant en gestion directe. Procédures RH et comptabilité communes aux services en gestion directe</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Mutualisation des fournisseurs (informatique notamment) en étant vigilant au partenariat local comme demandé dans le CPOM Mutualisation des outils et fournisseurs Finalisation des procédures communes RH et comptables.</p>
Démarche qualité	<p><u>Ce qui est fait</u> Mise à jour des procédures, Traduction des outils en FALC : projets de service, livrets d'accueil, règlement de fonctionnement, Charte des Droits et de Libertés. Fiches missions, Suivi de la gouvernance du service en Comité de Pilotage Mobilisation de tous pour la démarche qualité, en comprendre le sens : groupes de travail réguliers Procédures d'accueil des nouveaux salariés : égalité de traitement, dossier salarié actualisé sur tous les services Evaluation interne SESSAD Lille L'évaluation interne du SESSAD de Dunkerque L'évaluation interne et externe du SAVS</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Rappel et relecture des RBPP et des procédures internes : organisation de groupes de travail transversaux programmés en 2022/2023 Continuer la mise à jour des procédures Evaluation interne prévue en mai 2026 Evaluation externe prévue en mai 2027</p>
Garantir un accompagnement adapté et une scolarisation / vie	<p><u>Ce qui est fait</u> Accompagnement de la file active Dispositif MPI Rôle d'appui ressource pour les</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Travailler en amont avec les MDPH Engager un travail avec les CPAM pour la prise en charge des soins file active</p>




<p>sans rupture</p>	<p>environnements Coordination pédagogique même sur la file active Conventions écoles à jour Coopération avec des centres de loisirs et d'activités sportives de droit commun.</p>	<p>Développer la coopération avec les organismes de droit commun (pôle emploi, missions locales, dispositifs d'insertion)</p>
<p>Accès à la prévention et aux soins pour les personnes</p>	<p><u>Ce qui est fait</u> Formations dont connaissance T21, Sensibilisation et orientation auprès des personnes accompagnées Ouverture vers les services de droit commun, sensibilisation des environnements Sensibilisation aux gestes barrières et adaptation à la situation sanitaire Actions de prévention via le réseau Handident Meilleure connaissance de nos missions par les partenaires/actions de sensibilisation Suivi des besoins en santé des personnes et/ou coordination avec les libéraux Offre de soins : Recrutement d'un médecin depuis février 2021.</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Conventions avec des équipes mobiles Actions de prévention et de promotion de la santé Utilisation et diffusion des outils fédéraux (carnet de santé très facile ...) Meilleure connaissance des dispositifs d'insertion à l'emploi et à la formation</p>
<p>Réponse accompagnée pour tous</p>	<p><u>Ce qui est fait</u> Accompagnement de la file active, Partenariat et réflexion sur le parcours, Cellule d'écoute et d'orientation Dispositif MPI Mise à jour de l'outil MDPH Via trajectoire Participation aux groupes de travaux territoriaux CTFM/ MEL Mise à jour de l'outil de la plateforme Alfresco Formalisation des conventions dans le cadre des accompagnements file active : DIA file active</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Meilleure connaissance de nos missions auprès des environnements, partenaires (ressort des enquêtes de satisfaction) Travailler d'avantage le partenariat après SESSAD notamment sur Lille</p>
<p>Evolution de l'offre médico-sociale</p>	<p><u>Ce qui est fait</u> Nouvelles pratiques d'accompagnement notamment sur des suivis plus ponctuels, Diversification des missions, Mise en place du dispositif MPI et Nombre d'accompagnement MPI atteint Reconnaissance sur le territoire et développement à l'interne des missions file active et appui ressource</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Continuer à faire reconnaître nos missions</p>
<p>Soutien aux aidants</p>	<p><u>Ce qui est fait</u> Cellule psychologique proposée dans le contexte sanitaire avec si besoin recherche de lieux de répit (personnes</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Partenariat et recherche de solutions adaptées (par exemple de séjours comme demandé par les familles dans les enquêtes de satisfaction)</p>

	<p>accompagnées, file active...) Proposition de formation parents professionnels Orientation d'aide vers des aidants Participation aux journées fédérales Développement des missions appui ressource par des aidants : mise en lien avec une nouvelle association de parents du service.</p>	<p>Mise en place d'un café parents : trucs et astuces pour l'accompagnement et le suivi</p>
<p>Promouvoir la pair-aidance</p>	<p><u>Ce qui est fait</u> Dynamique auto représentants, ma parole doit compter, Dans la mise en place des actions (positionnement des plus âgés lors des regroupements Développement des Ateliers FALC Promouvoir l'auto représentation : dispense de formations Repenser nos sensibilisations/interventions pour y inclure d'avantage les personnes concernées S'inscrire dans et mobiliser autour du projet EPOP : formations référents pairs dispensée par nos services et 2 jeunes adultes du SAVS</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Développer les actions de paire aidance en interne</p>
<p>Développement du partenariat</p>	<p><u>Ce qui est fait</u> Ressources et orientation vers les partenaires extérieurs compétents Mise en place de conventions pour la mise à disposition de l'appartement d'essai avec réciprocité (Dunkerque) Début du travail sur un co-accompagnement avec d'autres services et établissements Partenariat médical mis en œuvre avec l'arrivée d'un médecin sur Lille : coordinations médicales, projet avec la faculté dentaire...</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Partenariat médical à développer pour des actions de sensibilisation Développement du co-accompagnement Développer la cohérence de la réponse sur le territoire</p>

B) ANALYSE DE L'ACTIVITE

I QUI SONT LES BENEFICIAIRES ?

1) Modalités d'accompagnement

Le service est défini en 3 composantes :	Composantes	Description
	<p>MOBILISER, SE MOBILISER : Cellule d'Ecoute et d'Orientation pour les familles et les personnes : Etre informé, Choisir et décider</p>	<p>Pour faire émerger les idées. Eviter les ruptures Comprendre pourquoi je fais la démarche plutôt que comprendre la démarche.</p>
Résultat 2021	2 bénéficiaires	8 actes
	<p>FORMER INFORMER Centre ressources pour les environnements Intervenir dans tous les lieux de vie et auprès de tous les interlocuteurs de la personne pour faciliter son parcours</p>	<p>A destination de toute organisation de droit commun nécessitant un accompagnement ponctuel dans la compréhension et la mise en œuvre de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et plus particulièrement présentant une Trisomie 21. Peut être saisi par des partenaires de santé, pédagogique et du médicosocial sur toute question liée à la Trisomie 21 pour des situations d'enfants ou jeunes adultes (0-20 ans) admis ou non.</p>
Résultat 2021	20 environnements concernés	90 actes
	<p>AGIR AVEC LA PERSONNE : ACTIONS INDIVIDUALISEES : Prestations d'Education et de Soins à Domicile Des prestations directes auprès des personnes afin de développer leurs compétences dans leurs environnements</p>	<p>Sur notification MDPH et après établissement d'un projet individualisé d'accompagnement, le service intervient directement auprès de l'enfant ou jeune adulte (0-20 ans).</p>
Résultat 2021	42 bénéficiaires en file active dont 27 réguliers et admis	5995 actes

Ecoute et Orientation des familles

La cellule d'écoute et d'orientation a été créée en novembre 2018. Elle est mise en œuvre par la psychologue du SESSAD en coordination avec la cheffe de service.

Jusqu'à 2020, la cellule d'écoute accompagnait principalement des personnes/familles inscrites sur la liste d'attente du SESSAD. Depuis la mise en œuvre du fonctionnement en file active, ces actions auparavant menées via la cellule d'écoute sont devenues des actions en file active.

La cellule d'écoute a désormais vocation à offrir un espace d'accueil et d'échanges à des personnes concernées par l'annonce d'un diagnostic de trisomie 21 et/ou par la naissance d'un enfant avec trisomie 21. Un réseau de parents se constitue en ressources.

Les nouvelles missions de la Cellule d'écoute ont été repensées en 2021 et seront effectives en 2022 avec une formation à l'écoute pour les professionnels et les parents ainsi que des rencontres avec les partenaires de santé pour relayer l'information.

Mission Appui-Ressource

Concernant la mission appui-ressource pour les environnements 90 actions ont été menées dans 20 lieux ou auprès de partenaires et/ou familles. Ces interventions concernent l'ensemble des professionnels qui sont sollicités en fonction de leurs compétences.

Des interventions ont été réalisées auprès de :

Formation continue des enseignants : l'enseignante et la psychologue du service ont réalisé 3 sessions de formation (en visioconférence du fait de la situation sanitaire)

- Pour la DDEC-ASH de Cambrai : à destination d'enseignants et d'AESH (1 session)
- Pour l'INSPE : à destination d'enseignants en formation CAPPEI (2 sessions)
- L'enseignante du SESSAD est régulièrement sollicitée sur les adaptations, outils et l'aide au repère des besoins spécifiques pour des enseignants accueillant des personnes avec une trisomie.

Des échanges téléphoniques ont régulièrement lieu avec des Directeurs, enseignants ou AESH pour répondre à leur question sur l'accompagnement et l'inclusion scolaire des enfants avec une trisomie.

Dans le cadre du projet fédéral « Ma parole doit compter », l'éducatrice spécialisée, l'orthophoniste et la psychologue du service (ainsi que les MPI du dispositif APP) ont participé à une réunion d'idéation (visio) organisée par le Pôle Emploi (projet d'amélioration de l'accessibilité des documents)

Interventions en Co animation éducatrice spécialisée/psychologue auprès d'établissements scolaires :

- Intervention en classe sur le handicap et le vivre-ensemble, école élémentaire Montaigne à Mons-en-Barœul
- Intervention dans la classe de référence (CE2) d'un usager
- Appui-ressource auprès la coordinatrice ULIS du collège Nina Simone (Lille), pour préparer des sessions d'information/sensibilisation des collégiens au handicap (séance de travail et envoi de supports).

Appui ressource pour une crèche multi accueil municipale (Wasquehal) accueillant une jeune enfant porteuse de T21.

Deux interventions : psychomotricienne-psychologue sur le développement du jeune enfant en situation de T21 et une par l'éducatrice de jeunes enfants autour du langage parlé-signé.

Participation de la psychologue à un groupe d'échange de pratiques, mis en place depuis novembre 2020 par le service Petite enfance de la mairie de Wasquehal, réunissant des professionnels de structures petite enfance du secteur Wasquehal / Tourcoing / Roubaix / Wattrelos / Marcq-en-Barœul / Mouvaux, accueillant des enfants avec trisomie 21.

La psychologue intervient en appui-ressource :

- auprès des stagiaires en ES et en psychomotricité, réalisant des stages dans le service (travaux de mémoire, rapports de stage) en éclairage psychologique de la situation d'usagers ;
- auprès des collègues de l'équipe, pour la préparation de formations/sensibilisations
- auprès des MPI (apport d'un éclairage psychologique) ;
- sur sollicitations de partenaires extérieurs : référents du Dispositif Emploi Accompagné
- d'étudiants (demandes adressées au service ou à la fédération puis redirigées) : enregistrement d'un podcasts par une étudiante de l'IEJ Paris, sur le thème de la trisomie 21 et de la famille.

Mise en relation de familles en pair-aidance, via le SESSAD et la Cellule d'écoute

Les professionnels du service sont repérés comme personnes ressources pour les libéraux dans l'accompagnement et les rééducations spécifiques aux enfants avec une trisomie.

L'orthophoniste et l'éducatrice de jeunes enfants du service sensibilisent l'ensemble de l'équipe du SESSAD mais aussi les partenaires au Makaton.

Le service accueille des stagiaires en psychomotricité chaque vendredi : Accompagnement dans la découverte de la population accueillie / échanges très réguliers sur les séances menées / guidance pour donner la responsabilité de certaines séances / aide aux différents écrits : rapport de stage, mémoires, études de cas / ... : 4 stagiaires sur l'année 2021 (3 le vendredi et 1 le lundi sur la période scolaire).

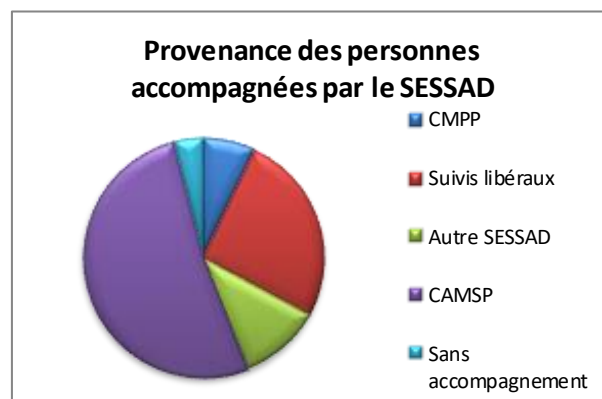
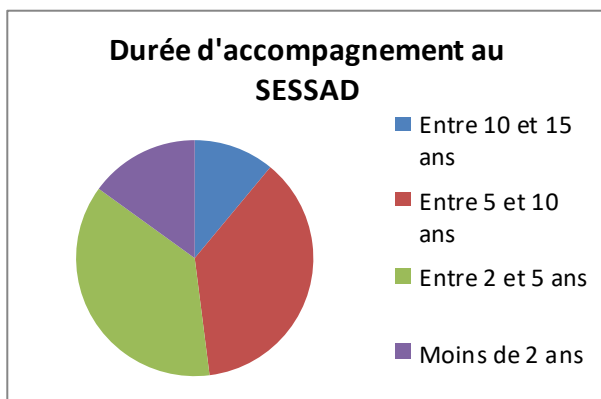
Accueil de stagiaires éducateurs spécialisés : évaluation sur les domaines de compétences du référentiel : un stagiaire gratifié en 2021

Intervention dans la formation des éducateurs spécialisés : l'éducatrice spécialisée a réalisé 2 sessions de formation dans les locaux du SESSAD pour les étudiants de l'IUT de Tourcoing Carrières Sociales.

Appui-ressources pour une lycéenne, l'éducatrice spécialisée a répondu à un questionnaire pour une épreuve du baccalauréat.

Appui ressources pour un partenaire (DEA qui accompagne une adulte avec T21), l'éducatrice spécialisée a transmis des informations sur le COVID concernant les personnes avec une Trisomie 21.

Personnes admises au service



Suivis Ponctuels hors admission :

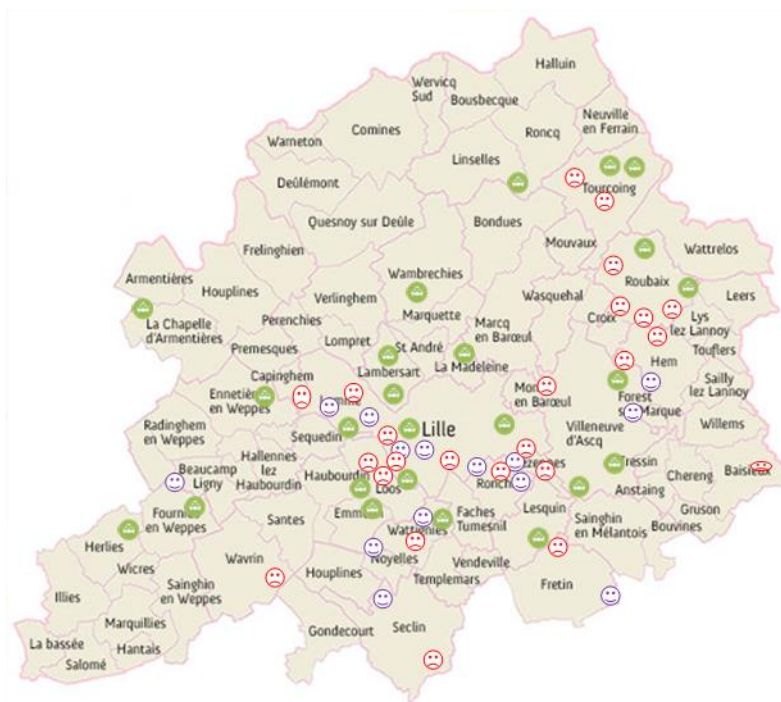
Le service propose à tout enfant inscrit sur la liste d'attente du service un accompagnement ponctuel pour répondre à des besoins non couverts et dans l'objectif de s'assurer qu'aucune famille enfant ne se retrouve sans contact le temps qu'un accompagnement global via un SESSAD soit possible.




Les accompagnements ponctuels en 2021 :

Année de Naissance	Lieux d'intervention	Prestation proposée
2010	Service	Bilan psychomoteur Séances psychologiques fratrie et parental
2012	A l'école Service	2 Observations psychopédagogique en classe pour accompagner l'enseignante et l'AVS dans les adaptations. Création de l'outil (PDT+ cahier réussites et progrès) pour l'enfant en classe et des livres / compréhension adaptés Entretiens psychopédagogiques avec les parents, retour observations en classe
2008	Service	Entretien psychologique téléphonique avec un parent 2 Entretiens psychologiques à destination de l'enfant
2015	Domicile	Soutien éducatif
2015	Tel Ecole	4 Entretiens psychologiques téléphonique avec la maman Observation psychopédagogique en classe et coordination avec l'enseignante et la famille Préparation avec la famille et participation à l'ESS
2016	Ecole Dom familial (Lille)	2 Observations psychopédagogique en classe et coordination avec la Directrice, l'enseignante et l'AESH Envoi de documents sur la T21 et la prises en charge à l'école à destination de la Directrice et de l'Enseignante 2 Entretiens psychologiques téléphonique avec la maman et l'enfant avec évaluation des besoins
2016	Ecole	Observation pédagogique en classe et coordination enseignante Coordination enseignante pour élaborer une adaptation pédagogique Création de l'outil (PDT) pour la classe
2012	Dom familial (Tourcoing)	Entretiens psychologiques parentaux et co évaluation des besoins Bilan éducatif
2017	Tel	Accompagnement parental pour la socialisation, la scolarisation et le suivi médical et de rééducation.
2019	Service Dom familial	Coordination avec le CMPP Entretien psychologique pour repérage des besoins non couverts
2011	Service	Coordination téléphonique avec la famille pour soutien psychologique et soutien au projet de vie
2018	Service	Coordination téléphonique avec la famille pour soutien psychologique et soutien au projet de vie
2016	Dom familial	Coordination téléphonique avec la famille pour soutien psychologique et soutien au projet de vie
2017	Dom familial	Bilan éducatif
2015	Dom familial (Lomme)	Pistes psychomotrices sur la motricité fine, le graphisme et les praxies d'habillage Mail avec pistes d'activités et liens d'activités.

2) Secteurs d'intervention

Le secteur d'intervention des professionnels du SESSAD Métropole Lilloise correspond aux 2 circonscriptions scolaires de la Métropole Lilloise, s'inscrivant dans les 4 bassins de l'Education Nationale. Il concerne la zone géographique suivante : les agglomérations de Lille, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq et s'étend de la frontière belge jusqu'aux Weppes. La Cellule d'écoute et d'orientation ainsi que le Centre Ressources peuvent intervenir sur tout le département du Nord.



-  Personnes ayant bénéficié au moins d'un accompagnement dans l'année
-  Personnes admises au service bénéficiant d'un accompagnement régulier
-  Personnes n'ayant pas pu bénéficier d'un accompagnement dans l'année et inscrites sur liste d'attente

3) Bénéficiaires Admis dans l'année

Initiales	Date de naissance	Date d'entrée	Provenance	Date de la première demande
MB	08/01/2016	11/05/2021	CAMSP	04/10/2018
CW	30/09/2017	26/08/2021	CMPP	11/12/2018

4) Bénéficiaires sortis dans l'année

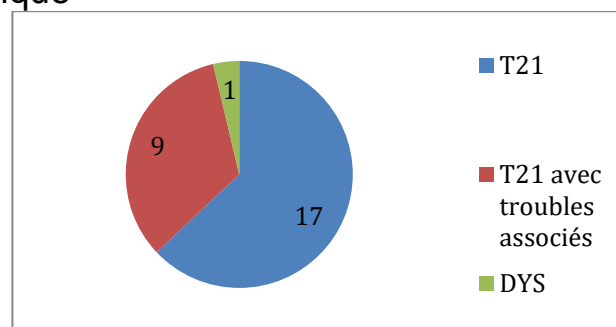
Initiales	Date de naissance	Date de sortie	Destination (Milieu Ordinaire avec ou sans service, Ets, ...)	Durée de l'accompagnement
VP	18/04/2010	31/01/2021	IME	7 ans 6 mois et 30 jours
LB	06/07/1999	25/08/2021	Milieu ordinaire sans service	15 ans 6 mois et 7 jours
YB	27/02/2015	15/10/2021	Etablissement spécialisé en Belgique	3 ans 10 mois et 22 jours

II QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES DES PUBLICS ACCOMPAGNES

1) Besoins des enfants accompagnés

Liste des besoins identifiés par les familles	Nombre d'enfants concernés
Besoin 1 Besoins de santé	27
Besoin 2 Besoins pour l'autonomie	26
Besoin 3 Besoins pour la participation sociale	23

2) Diagnostique clinique



3) Scolarisation et Formation

Age au 31.12.2021	Total	Filles	Garçons	Dont T21	Scolarisé en classe ordinaire	Scolarisé avec le soutien d'un dispositif ULIS	Scolarisé à domicile ou non scolarisé
4-<5 ans	1	1		1	1		
5-<6 ans	4	1	3	4	4		
6-10 ans	12	8	4	12	4	8	
11-15 ans	10	6	4	9	1	9	
20-24 ans	1		1	1		1	
Total	28	16	12	27	10	18	

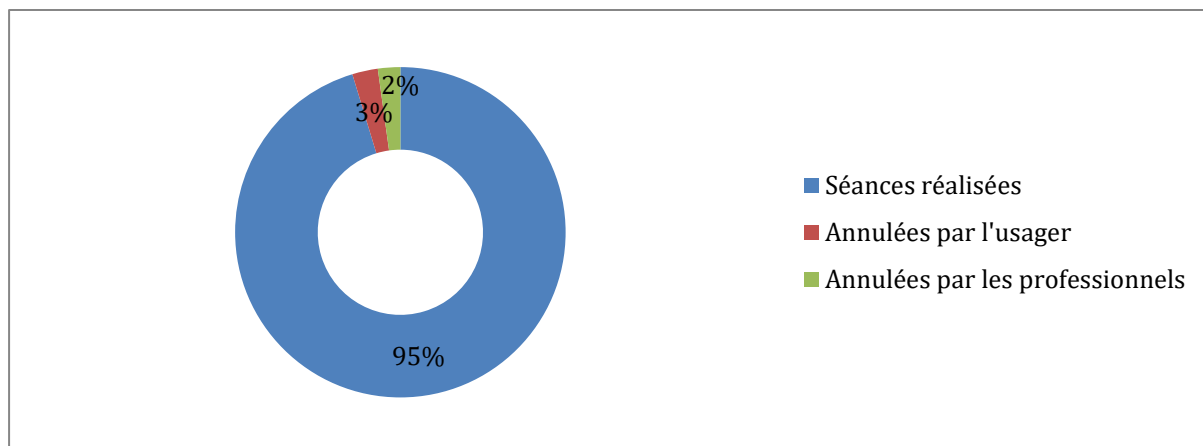
4) Lieux de vie

Tous les enfants accompagnés habitent dans leur famille.

III LES PRESTATIONS RENDUES PAR LE SERVICE

1) Nombre d'actes et Nombre de séances

Activités	Nb de journées théoriques	Nb de journées budgétées	Nb d'actes réalisés	Taux d'occupation
N-2	210	5 250	5316	101,00 %
N-1	210	3 150	6786	215,43 %
N	210	3 150	5890	186,99 %



2) Prestations

Accompagnements Médicaux

- Recevoir des soins médicaux

Le médecin du SESSAD reçoit en consultation dans les locaux chaque enfant accompagné depuis février 2021.

La visite médicale est programmée au minimum une fois sur l'année.

Elle consiste à faire le point sur les événements survenus dans l'intervalle, le développement psychomoteur, l'état de santé global de l'enfant et ses suivis spécifiques. Le médecin établit un dossier médical et adresse le compte rendu de sa consultation aux correspondants médicaux : (médecin traitant, pédiatre.) ainsi qu'aux familles.

A la demande des familles, il peut revoir l'enfant.

Nombre de visites médicales annuelles : 25 visites en 2021

Le médecin participe à la procédure d'admission en réalisant une visite médicale.

Nombre de visites d'admission : 2 en 2021

Le médecin participe aux réunions d'équipe au minimum 1 fois/ mois ainsi qu'aux synthèses annuelles de chaque enfant, 19 participations en 2021

Le médecin joue également un rôle de facilitateur dans le parcours de soins (appui aux rendez vous spécialisés, rappel d'examens complémentaires à effectuer, informations sur les traitements, récupération de compte rendus...)

Le médecin établit des relations avec les médecins traitants, les spécialistes libéraux, les services hospitaliers universitaires (consultation CHRU de Lille spé T21, neuropédiatrie du CHRU Lille) et l'ensemble des intervenants auprès de l'enfant (orthophonistes libéraux, orthoptistes, ...). 18 coordinations médicales en 2021.

Le médecin peut être amené à rédiger des certificats médicaux (MDPH notamment) un dossier MDPH en 2021.

- Recevoir une aide psychologique

Nombre d'enfants suivis : 11+ 1 hors admission

Nombre de parents suivis : 15 + 1 hors admission

Nombre de fratries suivies : 3 + 1 hors admission

- Recevoir de la rééducation :

Nombre d'enfants suivis en psychomotricité : 23

Nombre d'enfants suivis en orthophonie : 27 dont 19 en libéral

Nombre d'enfants suivis en kinésithérapie : 2 en libéral

Nombre d'enfants suivis en ergothérapie : 2 en libéral

Accompagnements pour l'Autonomie

- Accompagner l'autonomisation et promouvoir l'autodétermination et l'autoreprésentation.

Dans chacun des accompagnements les professionnels du SESSAD tendent à développer l'autonomie des personnes accompagnées. La promotion de l'autodétermination est un axe important des Projets Fédéral, Associatif et des services Trisomie 21.

« Autonomie : savoir à qui et comment faire appel quand on en a besoin

Autodétermination : être en capacité de faire des choix »

De par leur spécificité, chaque professionnel accompagne cet axe dans divers domaines :

Compétences visées	Type d'accompagnement proposé	Nombre de bénéficiaires
Autonomie dans les repas	Rencontres éducatives annuelles avec l'enfant et ses parents (bilan éducatif) au domicile. Objectifs : Informer autour du développement de l'autonomie lors de la prise des repas, relever les compétences et les difficultés lors des repas, encourager l'autodétermination et proposer des outils d'adaptations. Coordinations oculo-manuelles et bimanuelles. Travail pratique autour de la zone oro-faciale pour un enfant pour des troubles de l'alimentation.	13
Autonomie dans l'habillement/déshabillage	Coordinations fines permettant la mise en place des praxies de l'habillement. Régulation tonique. Sensibiliser l'environnement familial au développement de l'autonomie pour l'habillement/déshabillage : relever les compétences et les difficultés à l'habillement/déshabillage, encourager l'autodétermination, proposer et mettre en place des outils d'adaptations.	13
Autonomie dans l'hygiène bucco dentaire	Informé à l'hygiène bucco-dentaire, orienter les familles vers le médecin du SESSAD si besoins ou rechercher un chirurgien-dentiste et propositions d'outils pour encourager l'autodétermination.	13
Autonomie dans l'hygiène corporelle	Rencontres annuelles avec l'enfant et ses parents à domicile Objectifs : relever les compétences et les difficultés liées à l'hygiène corporelle au domicile, encourager à l'autodétermination et propositions d'outils d'adaptations. Accompagnement éducatif individuel hebdomadaire : Objectifs : aider au respect du protocole sanitaire dans les différents commerces et dans les transports en commun : utilisation du gel hydro alcoolique, respecter le nombre de personnes dans les commerces, respecter le sens de circulation... Accompagnement pour encourager la propreté	13
Autonomie dans les Déplacements (à pieds, en transport en commun)	Motricité globale (coordinations dynamiques, équilibre, aisance corporelle, coordination/dissociation, régulation tonique...) Accompagnement moteur global notamment pour la locomotion. Rencontres éducatives annuelles avec l'enfant et ses parents (bilan éducatif) à domicile : Objectifs : Informer sur le code la route piéton, encourager aux transports en commun, informer sur la notion de danger et encourager à l'autodétermination. Projet d'accompagnement aux déplacements à	17

	<p>pied et/ou en transports en commun. Projet d'apprentissage aux déplacements dans le TER, bus, métro, à pied dans leur ville, quartier</p>	
<p>Développer les missions à responsabilité</p>	<p>Réaliser des actions de la vie quotidienne au domicile en autonomie avec prise d'initiative : se mettre en pyjama, préparer son petit déjeuner, faire ses devoirs... et mise en place d'un tableau de motivation.</p> <p>Réaliser des actions de la vie quotidienne à l'extérieur du domicile avec déplacements autonomes dans un but précis.</p> <p>Être responsable de ses affaires : Avoir sa carte de transports/ Avoir son téléphone portable/ Avoir ses clefs, ses papiers personnels dont l'attestation de déplacements lors des confinements.</p> <p>Réalisation de courses au supermarché</p> <p>Encourager les missions à responsabilité avec les familles.</p>	<p>13</p>
<p>Affirmation de soi</p>	<p>Accompagnement autour de l'imaginaire et de la créativité</p> <p>Accompagnement sur la prise d'initiative</p> <p>Accompagnement sur la confiance en soi</p> <p>Accompagnement autour du plaisir d'agir.</p> <p>Développement de l'autodétermination (problématiques d'ordre familial, scolaire, (pré)professionnel) :</p> <p>Espace de parole libre et confidentielle</p> <p>Soutien et travail autour des habiletés sociales en lien avec des situations concrètes</p> <p>Choix/prise de décision à travers des situations de jeu</p> <p>Expression et gestion émotionnelles</p> <p>Travail sur les ressources en milieu scolaire et professionnel</p> <p>Permettre aux enfants/jeunes d'exprimer leurs préférences lors de regroupements</p>	<p>6</p>

Accompagnements pour la participation à la vie sociale

- Accompagnements pour exercer ses droits

La protection des personnes :

Une procédure est établie pour les situations préoccupantes et a été retravaillée en 2020. Pas de situations préoccupantes remontées cette année.

La liste des personnes qualifiées est affichée à l'accueil et est également fournie à l'admission. Elle a été renouvelée en 2021 et diffusée.

Les salariés ont bénéficié d'une formation sur la Bienveillance en novembre 2017.

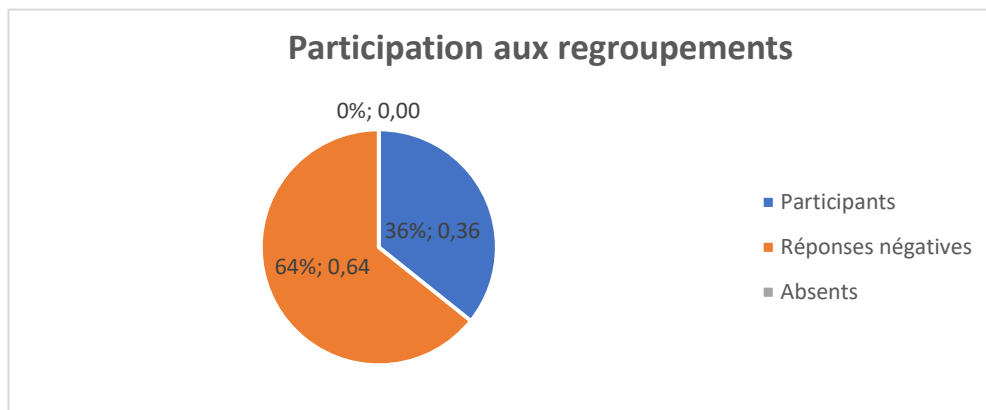
La Charte Bientraitance a été créée avec l'aide d'une graphiste en version facilitée mais aussi en version longue pour les salariés en 2020.

La psychologue peut recevoir les parents et/ou les enfants lors d'observations préoccupantes

- Accompagnement pour exercer ses rôles sociaux

Les regroupements éducatifs, La Paire aidance

Atelier proposé	Objectifs	Nombre de bénéficiaires
<p>Découverte d'activités sportives en milieu ordinaire : Multisport pour les plus grands Danse parents/enfants pour les plus petits</p>	<p>Gestion de son pique-nique. Développer ses compétences procédurales avec ses pairs et les codes sociaux. Encourager l'autodétermination. Respecter les règles de vie en collectivité. Favoriser les actions en autonomie (habillage, passage aux toilettes, hygiène...).</p> <p>Sensibiliser les environnements à l'accueil des enfants avec des besoins particuliers. Découvrir des nouveaux lieux de socialisation. Participer avec ses pairs à des activités sportives. Faire de nouvelles expériences et élargir les centres d'intérêt. Intégrer des règles différentes de celles du milieu scolaire et familial. Développer l'autodétermination : choisir son activité, savoir exprimer son avis sur les activités proposées, faire des propositions. Apprendre à ses pairs et apprendre de ses pairs. Avoir des échanges adaptés dans des situations diverses. Adapter son comportement à la situation. S'exprimer auprès de personnes inconnues. S'exprimer devant un groupe. Comprendre une consigne orale en groupe</p>	<p>12</p>



	Février	Avril	Juillet	Octobre	Décembre
Taux de participation	50%	0 Annulé du fait du contexte sanitaire	56 %	52%	0

Le taux de participation a augmenté comparativement à l'année précédente. Cependant nous pouvons observer que les participants sont souvent les mêmes enfants et que 50% des enfants et familles ne souhaitent pas d'accompagnements pendant les vacances scolaires soit car les enfants vont en centre de loisirs ou dans la famille.

Relations intrafamiliales (fratrie, parents/enfants) :

Accompagnement psychologique :

- Entretiens fratrie pour 3 usagers (dont 1 en file active) : l'enfant avec trisomie 21/DI est reçu avec son ou ses frères et sœurs, séances mensuelles. Les thèmes du handicap, de ses conséquences au quotidien, du vécu familial sont abordés. Observation et travail sur les interactions dans la fratrie via le jeu.
- Entretiens parent(s)/enfant ou familial pour 6 usagers : l'enfant est reçu avec son ou ses parents, ou toute la famille, ponctuellement ou en entretiens mensuels (ou séances à domicile). Restitution d'évaluations ou de suivi psychologique, problématiques comportementales, d'opposition, de troubles du sommeil, relations intrafamiliales...
- Entretiens parentaux pour 9 familles (dont 1 en file active). Rencontre ponctuelle en restitution de bilan ou de suivi, sur sollicitation sur un questionnaire particulier, ou accompagnement régulier (mensuel, en quinzaine) en soutien et/ou guidance.

Habiletés sociales (communication, opposition, affirmation de soi)

- Accompagnement en psychomotricité hebdomadaire pour 2 enfants autour de la relation et des échanges (intérêt pour l'autre).
- Accompagnement psychologique en séances individuelles : travail sur les comportements d'opposition, l'assertivité dans les interactions sociales pour 7 usagers (dont 1 en file active).
- Accompagnement orthophonique hebdomadaire sur un travail articulatoire et phonologique pour 8 enfants avec l'orthophoniste du SESSAD et 8 avec les orthophonistes libéraux conventionnés. 6 enfants travaillent l'attention conjointe, 8 la compréhension, 1 l'attention auditive.
- Diffusion du Makaton par l'orthophoniste ou l'éducatrice de jeunes enfants pour 7 enfants.
- Accompagnement éducatif individuel lors des temps périscolaires sur les comportements inadaptés auprès des autres élèves de l'école avec création d'un support.

Objectifs : respecter les règles de vie en collectivité, solliciter un camarade de manière adaptée pour jouer, solliciter un adulte si on a besoin d'aide, apprendre à maîtriser sa colère.

- 2 jeunes
- Accompagnement psychoéducatif avec l'enfant et ses parents à domicile pour le respect des règles de vie à la maison : proposition de rencontres mensuelles.
- 1 enfant

Emulation au sein du groupe (périscolaire extra scolaire groupe classe hors ULIS, classe inclusion...)

3 enfants ont été accompagnés sur des temps de centre aéré par l'éducatrice de jeunes enfants.

4 enfants ont été accompagnés ainsi que leur environnement concernant leur autonomie en classe

Mener sa vie d'élève ou d'étudiant

Type d'accompagnement proposé	Nombre de bénéficiaires
Augmenter le temps d'attention et de concentration sur une tâche.	1
Manipuler les outils scolaires (ciseaux, outils scripteurs...)	5
Prérequis logico-mathématique, construction du nombre	19
Développer la parole par la DNP	3
Développer la phonétique Méthode Borel Maissonny	1
Développer les compétences scolaires pour être élève parmi les autres élèves de la classe (soutien scolaire par rapport au travail de la classe (langages écrit et oral, mathématiques, outil informatique, découverte du monde...) et les aspects cognitifs et conatifs (estime de soi, logique, structuration spatio-temporelle, mémorisation...)	15
Accompagner l'environnement scolaire (enseignants, AESH) , suggérer des outils et adaptations, coordinations	26
Accompagnement des familles pour l'orientation scolaire : Présenter les différentes possibilités selon l'âge de l'enfant pour accompagner le choix éclairé. Transmettre les coordonnées des établissements scolaires, IME ou établissements Belges. Accompagner les parents aux visites des établissements scolaires ou ESSMS. Rechercher des établissements scolaires ayant des places disponibles dans les dispositifs Ulis	4
Participer et préparer les ESS avec l'enfant et sa famille	27
Accompagner les démarches MDPH : Passation, rédaction et transmission de bilans ou notes, bilans psychologiques nécessaires à la constitution des dossiers MDPH	11
Accompagnement des temps péri scolaires : Observer, évaluer et informer les partenaires autour des compétences procédurales, de l'autodétermination et du respect des règles en collectivité concernant l'autonomie dans les repas, l'habillage/déshabillage, l'hygiène corporelle Proposition d'outils.	9
Favoriser les apprentissages fonctionnels : Accompagnement autour de la monnaie et mathématiques fonctionnelles. Lecture de plan. Savoir se repérer dans le temps, mise en place d'outils comme un semainier, emploi du temps adapté... Savoir se repérer dans l'espace. Manipuler l'argent et comprendre un ticket de caisse Savoir utiliser sa carte bancaire Développer le repérage temporel : Mise en place d'un semainier Logico-mathématique autour de la construction du point d'origine dans la prise d'une mesure.	15
Développer l'autonomie dans le travail : Soutenir les enseignants dans la mise en place, en classe, d'activités adaptées en autonomie dans la classe : rencontres équipe du SESSAD-enseignants des classes, observations psychopédagogiques en classe Accompagnement et formation des Auxiliaires de Vie Scolaire dans la posture à adopter	26

<p>en classe pour développer au mieux l'autonomie des élèves</p> <p>Identification et prise en compte des Besoins Educatifs Particuliers : accompagnement pédagogique hebdomadaire autour des besoins éducatifs particuliers (autonomie dans le travail, aspects cognitifs (mémorisation logique, structuration spatio-temporelle...), motricité fine...) et des adaptations, relatives à ces besoins, en classe</p> <p>Accompagnement pédagogique hebdomadaire pour 15 élèves pour soutenir les apprentissages de la classe (langages écrit et oral, mathématiques, découverte du monde...) sur une période, un trimestre ou une année scolaire</p> <p>Soutien à la scolarisation dans le groupe classe (persévérance-autonomie)</p>	
<p>Communication, Makaton, langage oral, compréhension :</p> <p>Accompagnement autour du vocabulaire et de l'évocation.</p> <p>Accompagnement pour le développement de la compréhension et du versant réceptif de la communication</p> <p>Utilisation du Makaton et sensibilisation de l'environnement scolaire et familial.</p> <p>Favoriser la prise de parole et donc l'expression verbale</p> <p>Favoriser la prise de parole de la personne, parler à haute voix, regarder son interlocuteur pendant la prise de parole, comprendre les échanges entre les élèves, organisation de groupes de parole.</p>	20
<p>Développer le langage écrit :</p> <p>Accompagnement en langage écrit et production écrite.</p> <p>Accompagnement autour de la graphomotricité.</p> <p>Accompagnement au langage écrit.</p> <p>Accompagnement à la pré-lecture et lecture.</p> <p>Travailler la vitesse de frappe, la prise de note sur ordinateur et de lui apprendre à utiliser des logiciels et du matériel adapté (scanner...)</p>	19

3) Lieux d'intervention

	Nombre d'actes	Nombre d'heures
Au Service	5319 Dont 1289 par le personnel administratif	3804 Dont 998 par le personnel administratif
Dans Environnement Scolaire	2015	1792
Au Domicile du salarié.e	1896 Dont 385 par le personnel administratif	1421 Dont 373 par le personnel administratif
Dans un Environnement Paramédical	1196	72
En Visioconférence / Téléphone	377 Dont 198 par le personnel administratif	307 Dont 168 par le personnel administratif
Au Domicile du Bénéficiaire	70	83.6
Dans un Environnement Médical	10	7.5
Dans un Environnement Professionnel	1	0.5

4) Les déplacements

De par la spécificité du SESSAD et du fait du secteur géographique étendu, les déplacements représentent une part importante de l'activité du SESSAD. Ceci reste essentiel afin de répondre aux missions d'accompagnement à domicile mais surtout pour maintenir la personne dans son environnement et dans des dispositifs de droit commun de son secteur afin qu'elle puisse s'inscrire dans une démarche citoyenne dès sa plus tendre enfance.

En 2021, les professionnels du SESSAD ont réalisé **32 759,4** kms dont 4866,4 kms avec leur véhicule personnel pour une indemnisation totale de 2737,58 Euros.

Un temps de trajet hebdomadaire pour un salarié à temps plein peut atteindre 10H15

Un temps de trajet hebdomadaire pour un salarié à mi-temps peut atteindre 4H00.

IV LES PARTENARIATS

1) L'éducation Nationale et les établissements scolaires.

De par nos interventions sur le temps scolaires et notre présence systématique aux Equipes de Suivi de la Scolarisation (ESS), le partenariat autour de la scolarisation des enfants et des adolescents est efficace. Cette année le service a participé à 21 ESS.

De plus la formalisation du partenariat a été reconduite en mars 2021 avec la signature d'une nouvelle convention constitutive d'unité d'enseignement établie pour 3 ans.

Comme demandé par l'inspection académique depuis 2018, le SESSAD a établi et fait signer pour chaque enfant une convention de coopération de mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation des élèves porteurs de handicaps scolarisés et accompagnés par un service d'éducation spéciale et de soins à domicile. Cette convention numérique est signée par le Responsable de l'établissement scolaire, les parents ou représentants légaux, l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription, l'inspecteur de l'Education Nationale chargé de l'ASH, la mairie de résidence de l'enfant et le SESSAD. Ce document permet de valider les interventions du SESSAD en milieu scolaire et de l'engager dans le processus du projet personnalisé de scolarisation. L'emploi du temps photo de chaque enfant avec les photos des professionnels intervenant est joint à cette convention. Cette convention est renouvelée chaque année scolaire.

De plus, les professionnels des SESSAD répondent aux demandes de formation, d'information pour les Auxiliaires de Vie Scolaires, les enseignants lors des cursus Elèves à besoins Educatifs Particuliers. Un échange régulier est également mis en place de part des observations psychopédagogiques en classe, à la demi-journée, qui permettent d'orienter et de soutenir les accompagnants scolaires en leur proposant des outils, des conseils pour faciliter l'inclusion et l'accès aux apprentissages.

Conformément à la procédure écrite sur les rencontres avec les établissements scolaires,

Les professionnels du SESSAD rencontrent chaque établissement professeurs accueillant dans sa classe une personne accompagnée par le service. L'objectif étant de se présenter mais aussi de pouvoir répondre à certaines interrogations sur la scolarisation et prévoir en amont des adaptations.

La cheffe de service échange aussi sur les missions du service afin de pouvoir soutenir le parcours scolaire d'enfants avec les enseignants référents, deux échanges ont eu lieu cette année.

Pour l'année 2021, 15 enfants ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique : 6 en individuel à l'extérieur de la classe, 2 en groupe à l'extérieur de la classe, 1 en groupe en classe, 1 en co-intervention menée avec l'enseignant de la classe. 4 élèves ont un accompagnement partagé : 1 temps en individuel et 1 temps dans le groupe classe en atelier. Un enfant est accompagné dans le cadre de sa scolarité à domicile. (cf annexe 2 de la convention UE)

La journée mondiale de la trisomie et le flashmob proposé aux écoles chaque année a pu être réalisée (professionnels du SESSAD T21 et classes) au sein de 3 écoles et ce malgré la crise sanitaire.

Un Environnement Numérique de Travail a été mis en place entre l'enseignante du SESSAD T21 et 4 familles bénéficiaires. L'outil est mis en place depuis avril 2021. Seuls les enfants scolarisés en primaire dans les établissements publics peuvent en bénéficier (le SESSAD T21 n'a pas la main mise sur la création de cet espace numérique ; c'est l'Inspection Académique qui accorde les accès).

Les observations psychopédagogiques en classe

Depuis la rentrée scolaire 2014, une matinée/semaine (le jeudi) est dédiée à l'observation en classe des enfants accompagnés par le service, en co-observation enseignante/psychologue. Ces interventions sont proposées en maternelle et en primaire. Dans le cadre du PIA, une ou deux observations sont généralement réalisées pour chaque enfant par année scolaire, parfois davantage, en accord avec les enseignants. Cette année 19 Observations psycho-pédagogiques en classe pour les enfants et jeunes accompagnés par le service ont été réalisées.

Ce regard croisé permet d'évaluer les ressources adaptatives de l'enfant dans la classe : respect et acquisition des règles de vie, interactions avec les camarades et avec l'enseignant(e), mise au travail et autonomie dans les ateliers, mode relationnel avec l'AVS ou l'ASEH...

Les constats réalisés peuvent amener à proposer à l'enseignant(e) des adaptations à mettre en place, et à réajuster la place de l'AESH par rapport à l'enfant (distance relationnelle, accès à l'autonomie).

Des observations psychopédagogiques dans le cadre du Centre Ressources (file active) ont été réalisées. Elles sont au nombre de 6 pour l'année 2021.

Cet axe a été valorisé dans les annexes nécessaires au renouvellement de notre convention UE qui ont été réactualisées cette année.

La cheffe de service a également pris contact avec le CROH de Lille et les a rencontrés afin de présenter notre service et voir comment améliorer l'inclusion et l'orientation scolaire pour les élèves en situation de handicap intellectuel. L'inclusion de ces jeunes, en particulier sur les orientations post collège, restent encore trop conditionnée à l'obtention de diplômes tels que BEPC ou CFG.

2) La MDPH

Le partenariat développé avec la MDPH du Nord se traduit par la participation de la cheffe de service aux réunions du réseau autonomie qui ont lieu, en moyenne, une fois par trimestre. Cette année il y a eu 3 réunions réseaux.

Le service a également participé à la réflexion autour du Travailler Ensemble pour l'Autonomie et à la mise en place sur 2022 des visioconférences « 1h pour l'autonomie ». Nous n'avons pas été sollicités cette année par la commission MDPH avant qu'ils statuent sur les notifications des personnes accompagnées. Ces sollicitations permettent un échange constructif indispensable et à développer en faveur d'une réponse aux besoins, de l'affirmation du projet de vie des personnes et de la cohérence de l'accompagnement.

Nous envisageons en 2022 de développer le partenariat avec la MDPH afin de voir comment mieux répondre aux besoins des personnes notamment en développant le partenariat et donc nous permettre de par les notifications de pouvoir répondre aux besoins en inter établissements notamment.

Nous souhaiterions également développer les « cafés parents » dont l'une des thématiques pourrait être la constitution du dossier MDPH.

Le service répond régulièrement aux sollicitations et sondages.

3) L'ARS

Le service, pour sa deuxième année continue à développer les axes des fiches action du CPOM qui sont la base du travail et dont les évolutions sont suivies dans les réunions institutionnelles.

La Cheffe de service a échangé à deux reprises avec l'ARS au sujet de la mise en place concrète de la mutualisation des moyens des ESSMS ainsi que sur le projet d'extension de places du service. En effet, au vu de la liste d'attente et des besoins qui ne peuvent uniquement être compensés par la file active, le service travaille sur une demande d'extension de places.

L'outil Via Trajectoire est régulièrement mis à jour à chaque entrée ou sortie ainsi que lors des inscriptions sur liste d'attente. Concernant la liste d'attente seuls les enfants en attente de notification SESSAD à jour ne peuvent y être inscrits ce qui correspond à une bonne moitié des enfants. Nous avons également des difficultés à entrer dans l'outil les personnes ayant une notification d'un autre département.

Nous répondons aux diverses sollicitations et questionnaires de l'ARS, nous fournissons les tableaux de suivi de l'activité, enquêtes vaccinations...

Le service a continué en 2021 à participer aux réunions réseau de la MEL en lien avec la situation sanitaire. Celles-ci se sont interrompues.

Il serait intéressant d'envisager d'autres types d'échanges afin de continuer à travailler avec les différents acteurs du territoire à l'évolution de l'offre médico-sociale.

Les cheffes de service ont travaillé sur l'appel à projet Qualité de Vie au Travail proposé par l'ARS pour la deuxième année, et ce pour les 3 services du Nord. A ce jour, nous n'avons pas de réponse à notre dossier.

4) La CPAM

Le service assure le suivi des états trimestriels et les transmet régulièrement à la CPAM.

Les services du Nord ont travaillé avec la CPAM à la mise en place du programme individualisé pour que plus aucun assuré ne soit éloigné du soin à cause du reste à charge notamment. Le service consiste à bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour tous les bénéficiaires et d'une guidance dans l'accès aux droits et aux soins.

L'avantage pour les structures étant d'avoir des interlocuteurs pour les situations complexes pour permettre à la CPAM de mieux les repérer et de les accompagner.

Une convention type d'accès aux droits et soins est proposée et notre rôle est d'être acteur du repérage des situations vulnérables.

L'objectif n'est pas que la CPAM fasse à la place des personnes mais de rendre la personne capable et autonome dans ses démarches de santé en l'orientant et la guidant.

Un numéro d'un conseiller dédié est donné à la personne qui a besoin d'un accompagnement, le conseiller appelle également régulièrement pour faire le point sur les besoins de santé et le suivi jusqu'à réalisation des soins. C'est un raisonnement par foyer donc pour l'ensemble d'une famille si nécessaire.

La convention portera donc sur le repérage des personnes en attente d'accès aux soins et aux droits avec de la formation des professionnels à la détection de ces problématiques.

La convention sera départementale avec les SESSAD le SAVS mais aussi les MPI.

Un usager du service a pu bénéficier de ce dispositif pour un problème d'accès aux droits.

5) Les partenaires opérationnels

a. Les centres d'actions médico-sociales CAMSP

Le partenariat avec les CAMSP perdure, du fait d'une meilleure connaissance de notre structure, les inscriptions se font davantage en amont ce qui permet un accompagnement SESSAD le plus précocement possible mais aussi pouvoir les orienter vers le Cellule d'écoute, le suivi de la file active ou le dispositif MPI afin d'aider les personnes et les

familles et de les soutenir dans l'expression de leur projet de vie et ainsi faire les demandes d'orientation nécessaires et répondant à leurs besoins.

Les relais entre le CAMSP et le SESSAD se fait depuis 2018 de manière à assurer la continuité du parcours aux enfants. Il n'y a pas eu de relais en 2021 mais des interventions en file active pour des enfants suivis en CAMSP.

b. Les services et établissements médico sociaux

L'intention du service de développer une logique de territoire inclusif n'a pu se mettre en œuvre en 2021. Cependant, le groupe d'échange et la plateforme MEL mis en place cette année a permis la mise en lien avec les différents établissements pour les problématiques liées à la crise sanitaire. Le service a participé en 2021 à 6 temps d'échange avec la Plateforme MEL qui s'est interrompue depuis cet été.

Les services sociaux accompagnant les familles peuvent aussi nous rencontrer (aucune famille du service n'a été concernée cette année). Cette année ce sont 2 inscriptions sur la liste d'attente qui ont eu lieu en présence des services sociaux à la demande des familles. Suite à ces rencontres des agents de l'AGSS de l'UDAFF et d'un UTPAS, nous ont contactés pour les sensibiliser à nos diverses missions en particulier pour la file active.

D'autres services nationaux sont passés en gestion directe avec Trisomie 21 France ou en mandat de gestion. Cela permet de mutualiser la réflexion sur les changements de missions des services et de connaître les diverses solutions mises en œuvre sur le territoire mais aussi de partager nos outils et d'en créer de nouveaux.

Les services du Nord étant les premiers services passés en gestion directe par la fédération, ils sont souvent ressources pour les autres services passant en gestion directe ou accompagnés par la Fédération.

Dans ce cadre, nous avons cette année soutenu divers services dans leur démarche qualité en partageant nos outils afin qu'ils aient une base de travail : Rapport d'activités, CPOM, procédures, mais aussi par des interventions, sensibilisations pour les accompagner au changement, à la diversification de l'offre, au projet MPI...

Les échanges avec le GAPAS, la FISAF et le CREAL engagés en 2020 se sont poursuivis en 2021 avec les Directeurs généraux, la Fédération Trisomie 21 et le Centre de Formation Fédérale en particulier sur le projet EPOP. Les cheffes de service du Nord ont été sollicitées pour animer la formation référent pair accompagnant sur Roubaix qui sera mise en place en 2022.

Le Directeur Général a également rencontré les Directeur Généraux des Papillons Blancs et du GAPAS pour envisager des collaborations.

Le service a également travaillé avec les Papillons Blancs autour d'un projet de séjour de répit mutualisé. La communication pour la participation des jeunes du service a été faite mais le délai (juin pour juillet) n'a pas permis d'inscription, les parents ayant anticipé les inscriptions en colonie de vacances, centres de loisirs...

Pour des orientations vers les établissements spécialisés d'enfants du service, les professionnels se tiennent à disposition des familles pour l'organisation de relais d'accompagnement. Cette année l'équipe a participé à un relai d'accompagnement vers un IME.

La Cheffe de service s'est coordonnée avec le SESSAD Lino Ventura de Lomme sur la diversification des missions des SESSAD et sur les spécificités de chacun des services.

c. L'AGEFIPH

L'éducatrice spécialisée et la cheffe de service sont en lien avec l'AGEFIPH, elles reçoivent les mails qu'elles transmettent aux personnes ou partenaires. Des propositions de participations aux ateliers ont été faites mais les ateliers se déroulant souvent en visio-conférences cela ne correspondait pas aux besoins des adolescents accompagnés.

d. Les instituts et centres de formation

Nous sommes sollicités par l'école de psychomotricité, l'ESTS, les collèges, l'Education Nationale pour la formation continue des AESH, pour accueillir des stagiaires mais aussi pour intervenir sur les lieux de formation afin de sensibiliser au handicap et apporter des conseils en termes d'accompagnement et d'adaptation de l'environnement.

La situation sanitaire a limité nos interventions auprès des étudiants notamment auprès des étudiants de médecine de l'Université Catholique de Lille.

Nous avons également été sollicités par l'Institut Social de Lille pour une convention pour des interventions avec des auto représentants qui n'a pas pu aboutir en 2020 ni en 2021.

La cheffe de service est aussi régulièrement sollicitée par la DRJSCS afin de faire partie des membres du jury pour les formations d'éducateur de jeunes enfants et de CAFERUIS.

Nous recevons également chaque année, en stage long, des étudiants psychomotriciens, 4 en 2021. Des stagiaires gratifiés éducateur spécialisé ont été accueilli par l'éducatrice spécialisée du SESSAD.

e. L'Université Catholique de Lille et le réseau de soins du GHICL

Le SESSAD poursuit son partenariat avec le GHICL (Groupement Hospitalier de l'Institut Catholique de Lille). La Cheffe de service est membre du Comité de pilotage de la sensibilisation au handicap ainsi que du comité de pilotage de l'équipe mobile EMAH.

L'équipe EMAH assure une offre de soins adaptée aux personnes en situation de handicap en milieu ordinaire et accompagne également les professionnels de santé. Cette année un jeune a été orienté à l'équipe mobile pour des difficultés à trouver des soins dentaires adaptés. La cheffe de service a participé à un COFIL en 2021.

f. Les partenaires de santé bucco-dentaire

Concernant la santé bucco-dentaire, les éducatrices encouragent les parents à prendre rendez-vous avec le médecin du SESSAD qui peut les orienter et leur transmettre les coordonnées des chirurgiens-dentistes faisant partis du réseau.

Un nouveau partenariat avec la Faculté Dentaire de Lille a été impulsé en cette fin d'année 2021 par l'éducatrice spécialisée et le médecin du service.

g. ARPEJEH : Accompagner la Réalisation des Projets d'Études de Jeunes Élèves et Étudiants Handicapés.

Le SESSAD a pour mission d'accompagner les jeunes tout au long de leur scolarité notamment dès le début de leur formation professionnelle à partir de 15ans, par la réalisation de stage en entreprise. ARPEJEH a pour vocation de promouvoir la formation, la qualification et l'emploi des jeunes en situation de handicap en accompagnant les élèves, étudiants de 15 à 30 ans.

Au SESSAD, dès que le jeune est en âge de réaliser des stages, l'éducatrice l'accompagne dans cette nouvelle expérience. Une procédure est mise en place afin de préparer le jeune à ses nouvelles missions au sein d'une entreprise et afin de sensibiliser l'entreprise à l'accueil d'une personne en situation de handicap.

ARPEJEH offre la possibilité de découvrir des métiers dans des secteurs très diverses. Une inscription pour le forum de découverte des métiers a été faite pour mars 2022. Des visites d'entreprises et d'échanges avec les employeurs sont organisées. L'éducatrice spécialisée est en lien avec l'ARPEJEH et reçoit régulièrement par mail les actions proposées.

Elle met en lien les coordinatrices ULIS de collège, avec cette association si celle-ci ne les connaît pas.

Nous participons également aux Webinaires proposés par ARPEJEH afin de se tenir informés des formations et employeurs ouverts à l'accueil des personnes avec une Déficience Intellectuelle.

h. Les municipalités

Mairie de Lille : cellule enfance et handicap

Dans ce cadre, le service a un rôle d'informer les équipes éducatives dans les écoles accueillant des personnes en situation de handicap.

Des réunions de coordination entre l'éducatrice et les équipes du périscolaire sont nécessaire pour mener de façon cohérente les interventions auprès de la personne accompagnée.

L'éducatrice spécialisée se coordonne avec ce service de la mairie de Lille lors de ses interventions dans les écoles lors des pauses méridiennes : informations sur les dates d'observation et transmission de notes d'observation.

L'éducatrice spécialisée a également eu un échange téléphonique avec l'une des coordinatrices de la cellule enfance handicap afin de repréciser la procédure d'intervention dans les écoles et permettre d'améliorer notre accompagnement auprès des équipes du périscolaire et de cantine.

La Cheffe de service a participé à 2 Commissions Lille Ouverte afin de tenir le service informé des actions des différents partenaires locaux mais aussi faire connaître les missions du service. Une rencontre de présentation des missions des services du Nord a également eu lieu avec le Service Handicap de la mairie.

Mairie de Wasquehal : service Petite enfance

La psychologue participe aux réunions d'échange de pratiques organisées depuis novembre 2020 par la responsable du service Petite enfance et le référent inclusion de la ville, à destination des professionnels de structures multi accueil des villes de

Wasquehal/Tourcoing/Roubaix/Wattrelos/Marcq-en-Barœul/Mouvoux concernés par l'accueil d'enfants avec trisomie 21.

Deux interventions en appui ressource ont été menées pour une équipe concernée (psychologue, psychomotricienne et EJE).

Mairie de Villeneuve d'Ascq : service enfance handicap

La psychologue et l'éducatrice ont accompagné une famille à pouvoir inscrire son enfant à un séjour de vacances. Il a pu ainsi participer avec les enfants du centre de loisirs qu'il fréquente chaque mercredi.

Mairie de Roubaix : Dispositif de soutien à la scolarité :

Le service a pu sensibiliser le dispositif à l'accueil et au soutien scolaire des enfants avec une déficience intellectuelle dont la trisomie et leur donner des outils pour l'accompagnement d'un enfant.

i. Les lieux de stage et emploi

Dans le cadre de la réalisation des stages, les entreprises accueillent les personnes accompagnées. Elles permettent aux personnes accompagnées de :

Découvrir le monde professionnel, définir un centre d'intérêt, apprendre des gestes professionnels, aborder l'orientation et la formation professionnelle.

Cette collaboration permet de reposer le cadre légal de l'obligation de l'entreprise et de soutenir l'entreprise à l'ajustement du poste de travail et à l'information des salariés.

Aucun jeune du service n'a effectué de stage cette année.

Le service a pris contact avec les services de police s'occupant de la sensibilisation aux dangers des réseaux sociaux afin de mettre en place une sensibilisation pour les jeunes du SESSAD. Cette sensibilisation doit être pensée en 2022 afin de la proposer à un public plus large que celui du SESSAD.

Les services du Nord ont également travaillé avec Pole Emploi sur l'accessibilité pour les personnes avec une déficience intellectuelle.

j. Le Dispositif Emploi Accompagné (DEA)

L'éducatrice spécialisée est en lien avec deux éducateurs du Dispositif Emploi Accompagné afin d'être ressource sur les spécificités de la trisomie 21 et notamment en ce moment sur les risques du COVID pour les personnes avec une Trisomie 21.

Elle travaille également en lien avec l'un d'eux qui accompagne un jeune adulte de notre service. Notamment sur la recherche de logement pour un apprentissage à la vie autonome et pour l'accès à des loisirs avec des personnes de son âge.

La psychologue a également été sollicitée par une référente DEA en éclairage d'une situation et recherche de relais.

k. Lille Université Club (LUC)

Cette année, durant les vacances scolaires des projets éducatifs ont été mis en place en partenariat avec le LUC : association proposant des activités physiques et sportives. Leur objectif est de développer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les différentes sections sportives.

Ce partenariat a permis à l'éducatrice de faire découvrir aux enfants et familles différents types de pratiques sportives et pour certains de pouvoir s'y inscrire de manière individuelle.

Afin de développer l'inclusion, en 2021 les enfants ont participé aux activités sportives en étant dans le même groupe que les enfants valides de la ville de Lille, sur une discipline le matin et l'après-midi. Ces moments ont permis des interactions entre les deux groupes d'enfants et de sensibiliser les animateurs et les enfants à la Trisomie 21. Les professionnelles du SESSAD ont répondu aux questions spontanées des enfants et des adultes.

Le LUC a également demandé le soutien du service afin de promouvoir son objectif d'inclusion des personnes en situation de handicap, dans ce cadre le service et les enfants ont participé à une vidéo.

I. La Maison de quartier Godeleine Petit de Lille

Nous avons été sollicités par la maison de quartier Godeleine Petit à Lille afin de mettre en place un projet d'inclusion. Après une rencontre dans nos locaux, nous avons sollicité à plusieurs reprises le responsable de la structure afin d'élaborer et préciser certains points du projet mais nous n'avons plus eu de retour.

La maison de quartier s'est aussi proposée de nous prêter leurs locaux pour certains évènements. Nous envisageons de mettre en place les cafés parents à cet endroit afin de permettre au service de s'ouvrir vers d'autres partenaires de droit commun et peut être dans un second temps de pouvoir proposer à des parents du quartier de pouvoir participer à ces cafés parents.

m. L'étude de coût SERAFIN PH

Le service a participé encore cette année à l'étude nationale de cout SERAFIN PH et a répondu à diverses reprises aux questionnaires SERAFIN. L'objectif premier est de pouvoir participer à cette étude nationale afin qu'elle corresponde par la suite au plus près de notre réalité de terrain et des besoins des services comme le notre.

Cela permet également d'ajuster la cotation des actes avec les équipes et d'harmoniser la manière de typer les actions.

V LES RESSOURCES HUMAINES

1) Organigramme

Nathanaël RABALLAND – Président du Conseil d'Administration		
Philippe COLOMBE – Directeur		
Emilie DELHALLE Cheffe de Service et Responsable Démarche Qualité		
Audrey BAURE Chargée de Mission R.H.		Sandrine GORIS Comptable
Souad BENLAZAAR Secrétaire Administrative	Valérie LECLERCQ Secrétaire R.H.	Delphine WILLEQUET Aide Comptable
Anne-Marie BEHIN Médecin		Cécile CHAILLOU Psychologue
Florine DELEFORGE Psychomotricienne	Eulalie FAUQUET Psychomotricienne	Pascale PAUFIQUE Orthophoniste
Elisabeth ROUSSEAU Educatrice Spécialisée	Chloé PIFFAULT Educatrice Jeunes Enfants	

La Fédération Trisomie 21 France applique au sein de ses Services la Convention Collective Nationale du Travail des Etablissements et Services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966. Les 35 heures sont appliquées au sein de notre Service. Valeur du point retenue au budget exécutoire : 3,80 €

2) Les professionnels libéraux conventionnés

Le service a passé 26 Conventions de partenariat avec des professionnels libéraux en 2021 :

PROFESSIONS	NB D'ENFANTS Concernés
ORTHOPHONISTES : 23	22
KINESITHERAPEUTES : 1	1
ERGOTHERAPEUTE : 2	2

3) Professionnels arrivés au service au cours de l'année

Un médecin est arrivé au service le 8 février 2021. Il a été recruté en CDI à 0,12 ETP, soit 18 heures 15 par mois pour assurer le suivi médical des enfants accompagnés.

Une psychomotricienne a été recrutée le 4 octobre 2021 en CDI pour remplacer la psychomotricienne qui a quitté son poste.

Une Secrétaire a été recrutée du 24 août 2021 au 23 août 2022, en CDD (Contrat Accompagnement d'Insertion) à 0,04 ETP sur le Service de Lille pour la Gestion du Standard téléphonique.

Une Aide Comptable a été recrutée du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2023, en Contrat de Professionnalisation, soit 0,25 ETP sur le Service de Lille en renfort du poste de la Comptable.

4) Professionnels sortis des effectifs au cours de l'année

La psychomotricienne, en poste depuis 15 ans, a quitté le service le 27 août 2021.

L'éducatrice de jeunes enfants a quitté son poste le 31 décembre 2021.

5) Professionnels détachés de l'Education Nationale affectés au service

Une enseignante spécialisée est affectée au service à temps plein

6) La formation professionnelle

FORMATION	DATE	ORGANISME	PARTICIPANTS	COÛT TTC
Systèmes équitables de coopération	25/02/2021	Trisomie 21 France	11	1600 €
Choisir pour formuler son projet de vie	13 et 14 avril 2021	Trisomie 21 France	3	750 €
MAC Sauveteur Secouriste du Travail	31/08/2021	PST FORMATION	9	1056 €
Conduite à tenir en cas d'incendie (+ 2 exercices d'évacuation)	21/10/2021	NORD EXTINCTEUR	11	776.16 €
Connaissance de la Trisomie 21, accompagnement et suivi médical	Du 15 au 19/11/2021 – 5 matinées	Trisomie 21 France	2	1000 €

7) Les stagiaires

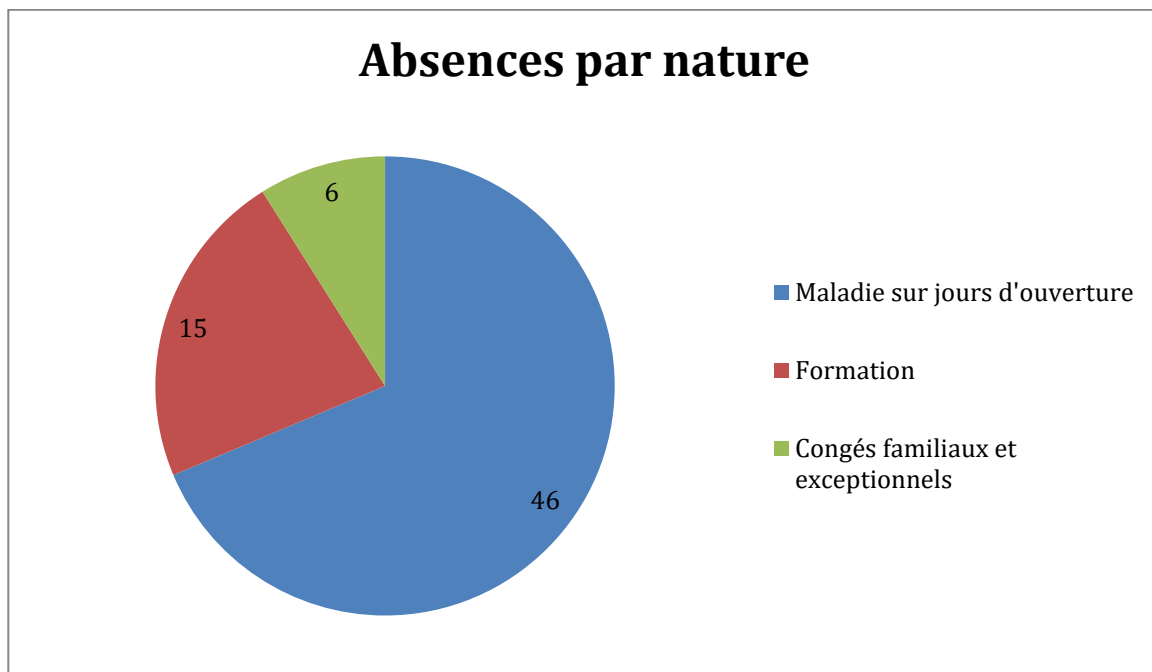
Une étudiante de 3^{ème} année de l'école de psychomotricité a été accueillie à raison d'une journée par semaine de janvier à mai 2021 pour un stage d'initiation et d'apprentissage thérapeutique et une autre de septembre à décembre.

Une étudiante de 2^{ème} année de l'école de psychomotricité a été accueillie de janvier à mai 2021 à raison d'une journée par semaine pour un stage d'initiation et d'apprentissage thérapeutique.

Une étudiante en 2^{ème} année d'éducateur spécialisé à l'IUTB de Lille a été accueillie par l'éducatrice spécialisée du SESSAD pour un stage gratifié de janvier au 28 mars 2021. Ce stage a été gratifié pour un montant total de 1 076,50 €.

Une étudiante en 5^{ème} année du département orthophonie de la faculté de médecine de l'Université de Lille a été accueillie de janvier à avril 2021 à raison d'une demi-journée par semaine par l'orthophoniste du service pour un stage de démarche clinique et d'exercice en SESSAD.

8) Le bilan social / GVT



VI DEMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

Ouvert en 2005, le SESSAD de LILLE a continué à faire vivre la qualité au sein du service. Plusieurs travaux ont été réalisés en cette année 2021 concernant la démarche qualité et la gestion des risques

1) Analyse des enquêtes de satisfaction

- **L'enquête de satisfaction à destination des personnes accompagnées** a été revue et simplifiée comme chaque année suite aux remarques des destinataires. Le service a développé cette année un format numérique. Elle a été transmise à l'ensemble des usagers à partir du collège et une analyse des résultats a été faite.

De cette analyse en ressort que 37.5 % des personnes ont répondu au questionnaire donc un taux de participation inférieur de 23% comparativement à l'année précédente.

Les jeunes qui ont répondu disent se sentir bien accompagnés par le service. Ils expriment que le SESSAD les aide à faire des choix, à repérer leurs compétences, leurs difficultés, à trouver de l'aide, à améliorer leur relation aux autres, à intégrer les codes sociaux indispensables à la vie en milieu ordinaire et à mettre en œuvre leur projet.

Ils souhaiteraient parler davantage de leurs droits, de leur santé et être mieux accompagnés pour repérer leurs difficultés, leurs devoirs et pour établir des relations avec leur environnement...

Les jeunes disent apprécier l'accompagnement pour faire des activités sportives avec leurs pairs et souhaitent en faire plus souvent.

Les améliorations à prévoir en 2022 inspirées de ces enquêtes sont :

- Renforcer la participation des jeunes pour la construction des projets des vacances par exemple
- Développer la paire aidance.

-L'enquête de satisfaction à destination des partenaires, de cette analyse en ressort :

Avec un taux de participation de 24% soit une augmentation de 8% malgré la mise en place des enquêtes en ligne.

L'ensemble des partenaires ayant répondu à l'enquête s'accorde à dire que le partenariat mis en place est satisfaisant voir très satisfaisant et que le service est ressource et propose une coopération efficace pour l'environnement sur l'accompagnement, l'inclusion en milieu ordinaire des enfants et jeunes avec une déficience intellectuelle dont la trisomie. Ils se sentent également associé au projet

de vie des personnes et des familles. La majeure partie des partenaires exprime que le service propose des outils de compensation efficaces et l'ensemble recommanderait le SESSAD aux personnes avec une déficience intellectuelle dont la trisomie.

Les points à développer sont :

- Transmission de la plaquette fédérale
- Continuer la transmission de la plaquette du SESSAD
- Améliorer la coopération autour des objectifs d'accompagnement si la famille est d'accord.

-L'enquête de satisfaction à destination des familles :

Le taux de participation de 40% soit le double de 2020. L'enquête en ligne est donc une bonne alternative pour les familles.

Les familles ayant répondu se disent satisfaites du soutien dans leurs difficultés administratives, de la réponse du SESSAD par rapport aux besoins spécifiques de leurs enfants, du soutien à l'inclusion en milieu ordinaire, Les familles ont reçu et sont satisfaites à 50% de la qualité des outils de la loi 2002/2, l'autre moitié des familles ne se souvient plus de ces outils et en particulier du Règlement de fonctionnement et de la Charte de la personne accueillie. La traduction en FALC de ces outils permettra une nouvelle communication sur ces outils. Une famille demande d'avantage d'heures d'accompagnement en orthophonie, deux autres demandes des séjours pour leurs enfants.

Les axes ressortant de l'enquête sur lesquels le service travaillera en 2022 sont :

- Finir de réactualiser et renvoyer le règlement de fonctionnement ainsi que la Charte de la personne accueillie en FALC.
- Développer des partenariats pour la mise en place de séjours

2) Procédures et outils

Les outils, procédures, Chartres, protocoles travaillés cette année sont :

DOMAINE	TITRE DE LA PROCEDURE	validée	à valider	à construire	Date de validation
1	Admission de la personne (en lien avec les nouvelles missions du service)	X			28/04/2021
	Gestion du dossier de l'usager		X		
	Rapport circonstancié Évènements indésirables	X			15/11/2021
	Procédure PIA		X		
	Fugue ou disparition		X		

	Etapes à suivre en cas de maltraitance	X			28/04/2021
	Violation des données personnelles	X			10/06/2021
	Procédure de gestion et d'accès au dossier de l'utilisateur		X		
	Traitement des réclamations et suggestions des usagers et des familles		X		
	Projet collectif	X			24/03/2021
2	Obligation vaccinale et dernière mesures	X			12/05/2021
	Absence d'un salarié	X			02/06/2021
	Charte Télétravail	X			21/07/2021
	Protocole d'intégration du nouveau salarié	X			25/01/2021
	Missions du référent	X			28/04/2021
	Protocole d'accueil du stagiaire	X			07/10/2021
	RGPD: Note sur le Traitement des données personnelles	X			07/10/2021
	Référentiel métier	X			05/02/2021
	Gestion du planning annuel et de la variation horaire	X			07/10/2021
	Panne et accident de la circulation	X			28/04/2021
	Garde d'un véhicule de service	X			28/04/2021
	Malaise d'une personne accompagnée ou d'un autre salarié	X			28/04/2021
	Gestion de la caisse		X		
	DUERP	X			05/10/2021
	Transmission et traitement des éléments variables de paie		X		
	Recrutement		X		
	Violation des données personnelles		X		
	Gestion de caisse				
	Transmission et remboursement des notes de frais	X			27/01/2021
	Mission des référents	X			28/04/2021
	Transmission et remboursement des frais kilométriques liés à l'utilisation du véhicule personnel	X			27/01/2021
3					
	Coopération parents / SESSAD en vue d'une ESS		X		

4					
	Référentiel d'évaluation interne	x			24/03/2021
	Trame Rapport d'activités		x		

3) Extrait du plan d'amélioration continue de la qualité

L'évaluation externe a eu lieu en juillet 2018 et a été remis à la HAS en aout 2018, le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité est remis à jour à minima une fois par an et dès travail ou validation d'une procédure.

ACTIONS A DEVELOPPER PLAN D'AMELIORATION DE LA QUALITE 2021
Développer des espaces d'échange personnes parents professionnels. Equipe avant fin décembre 2022
Traduction du règlement de fonctionnement en FALC. Autoreprésentant du SAVS/Un professionnel de chaque service du Nord.
Développer le partenariat avec des services adultes : cartographie des SAVS et de leurs prestations et territoire couvert.
Développer l'utilisation de l'outil "C'est ma vie je la choisis" pour travailler le projet et le pouvoir d'agir des personnes. Développer aussi les ateliers FALC pour rendre accessible les documents. Reprogrammer un temps d'échange avec les parents autour du PIA, de l'expression des attentes et des besoins et de l'évaluation
Améliorer le partenariat pour le soutien des familles à la constitution du dossier MDPH : MDPH, Assistants sociaux...
Développer la paire aide et l'autoreprésentation : Dans la manière de penser les actions collectives, dans les sensibilisations des environnements et auprès des centres de formation.
Développer les partenariats avec les partenaires de santé et proposer des actions de prévention, sensibilisation à la santé...
Prévoir une formation à l'éthique et Organiser des instances de réflexion à l'éthique suite à la formation
Prévoir une formation au repérage, à la prévention et à la gestion des risques de rupture de parcours et à leur évaluation.
Etablir un partenariat afin de proposer de la sensibilisation aux risques des outils numériques
Procédure sur le statut et le contenu des notes personnelles et des écrits
Prévoir un rappel à la formation Bientraitance faite en 2016 au plan de formation
Les RBPP ont été travaillés il y a 5 ans, des synthèses des recommandations ont été écrites par les professionnels et sont disponibles dans le serveur. Ce travail doit être réactualisé
Fournir aux partenaires conventionnés la Charte Bientraitance

Continuer la recherche pour avoir des locaux adaptés en termes de confidentialité et de sécurité. La Direction et l'expert comptable.

Procédure de recrutement

Proposer aux libéraux conventionnés des formations collectives.

Prise en compte des projets de l'établissement scolaire dans les accompagnements.

Diffusion à tous les partenaires de la plaquette de la Fédération quant elle sera disponible.

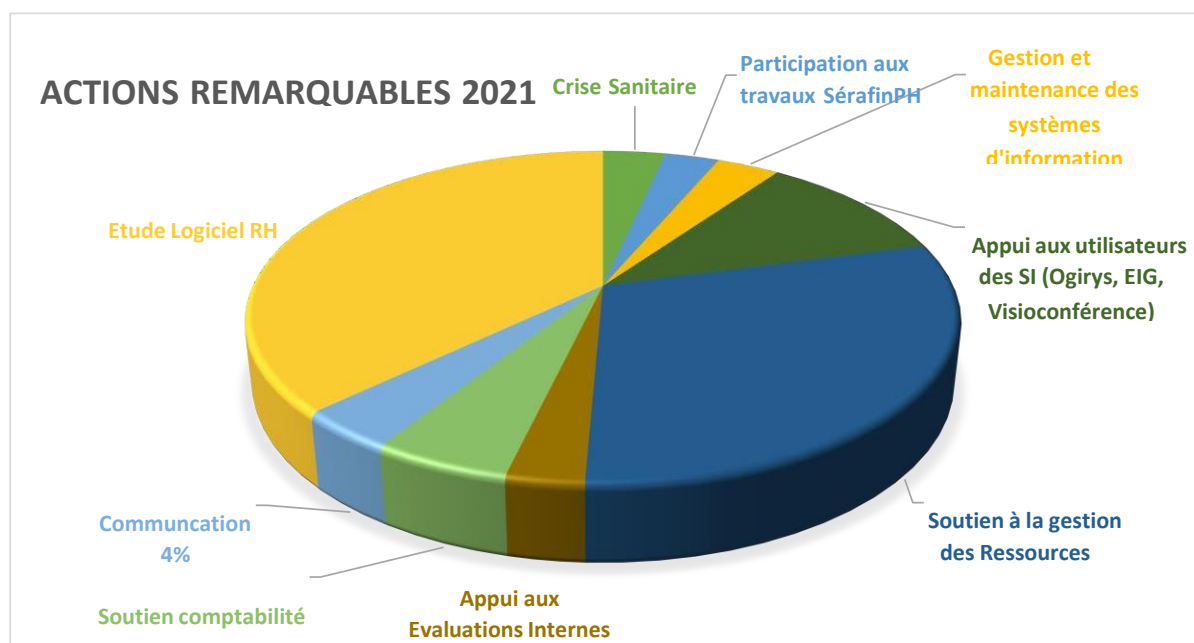
4) Point de situation sur la réactualisation des outils de la loi 2002-2

OUTILS DE LA LOI 2002-2	validé	à valider	à construire	Date de validation
Enquêtes de satisfaction	X			24/03/2021
Règlement intérieur	X			18/10/2019
Règlement de fonctionnement	X			21/07/2021
Projet de service	X			06/04/2019
Liste des personnes qualifiées	X			17/02/2021
Livret d'accueil	X			09/07/2020
PIA	X			Traduction FALC des objectifs généraux
DIA	X			07/10/2020
Charte des droits et des libertés		X		
Plaquette des services	X			10/12/2019
Plaquette fédérale			X	
Evaluation interne SESSAD Lille	X			16/05/2021
Evaluation externe SESSAD Lille				16/05/2027
Autorisations de fonctionnement SESSAD Lille				16/05/2035
Exercices d'évacuation	X			24/06/2021 et 07/12/2021

VII LE SOUTIEN DU SIEGE INTER ASSOCIATIF

Prestations pour le compte des 25 services affiliés

Le Siège Inter Associatif a pour vocation de soutenir les associations notamment dans la gestion de leurs services médico sociaux en mettant en œuvre un travail mutualisé pour l'ensemble des membres affiliés. Nous présentons dans le graphique ci-dessous la répartition des actions dites « remarquables », c'est-à-dire qui représentent à minima 50 heures de travail.



Actions remarquables

Etude logiciel RH : A la demande de certains services et afin de gérer les temps d'annualisation via un solution logicielle adaptée, plusieurs éditeurs ont été audités et une expérimentation a été menée auprès de 6 associations. Cette expérimentation ne débouchera pas sur une contractualisation étant donné que l'éditeur choisi n'a pas réussi à répondre à l'ensemble de nos exigences. A ce jour, aucun logiciel n'est suffisamment souple et facile d'utilisation pour permettre un gain de temps dans la gestion des temps de travail des salariés.

Soutien à la gestion des Ressources Humaines : Après l'étude logicielle,

c'est la part de notre activité qui reste la plus importante pour les associations. Nous balayons l'ensemble des sujets liés à la gestion des Ressources Humaines et mettons à disposition les conseils d'une avocate spécialisée.

Appui aux utilisateurs des systèmes d'information : l'utilisation de Gotomeeting, d'Ogirys et d'EIG nécessite la mise en place d'une hot line et des travaux de paramétrages qui sont assurés par le Siège pour le compte de l'ensemble des utilisateurs.

Soutien Comptabilité / Gestion Financière : La mise en place des EPRD et des ERRD suite aux contractualisations CPOM nécessite un appui par le Siège pour l'extraction et la gestion des relations avec les autorités de tarification. De plus la mise en conformité de certaines comptabilités a été accompagnée cette année pour certaines associations.

Crise Sanitaire : Appui au réseau pour la mise en place des mesures liées à la crise sanitaire. Participation aux réunions bimensuelles organisées par le Secrétariat d'Etat aux Personnes handicapées afin d'informer le ministère des difficultés rencontrées par les services et de transmettre aux services les attendus en matière de réglementations évolutives du fait des évolutions constantes des protocoles.

Communication : Mise en place de réunions régulières avec l'ensemble des associations, ainsi que des communications liées à l'actualité médico-sociale comme le SEGUR de la santé, mais aussi la veille juridique et les innovations dans le secteur font partie de ce grand groupe d'actions.

Participation aux groupes de travail Sérafin PH : Trisomie 21 France via son Siège Inter Associatif participe aux travaux du Groupe de travail National et a également cette année investi le groupe de travail « Valorisation des données de l'ENC »

Appui aux évaluations internes : Suite aux travaux réalisés par le Siège en 2020 pour la mise en place d'un nouveau référentiel d'évaluation interne prenant en compte le référentiel de la HAS et nos particularismes de projet et de fonctionnement, plusieurs évaluations internes ont été menées par le Siège.

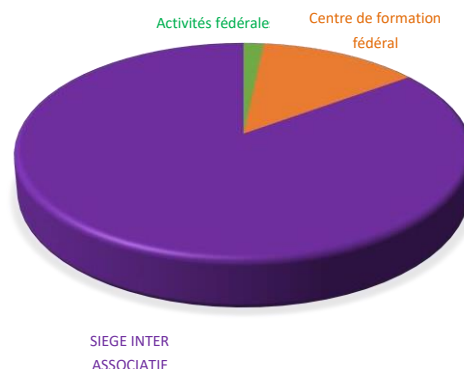
Nous avons par ailleurs poursuivi notre action sur un certain nombre de projets comme la production d'une charte des droits en FALC, l'élaboration d'un référentiel métier T21 France et informé sur la mise en conformité RGPD sur sollicitation.

Certains projets ou actions tels que l'organisation et la participation à l'Assemblée Plénière du SIA, la Gestion de la paye (sous traitée désormais en totalité au Cabinet SLG), l'appui aux associations participant à l'enquête nationale de coût, l'accompagnement des CPOM, ainsi que le suivi des accords d'entreprise n'étant pas suffisamment significatifs (en termes de temps) n'ont pas été intégrés à ce graphique.

Prestations Individualisées – Nord (59)

Les prestations individualisées peuvent être fournies par les trois services fédéraux, Activités Fédérales (Soutien à la vie Associative), Centre de Formation (ingénierie de formation), et Siège Inter Associatif (appui à la gestion des services médico-sociaux). Pour les services du Nord en 2021, les prestations individualisées sont détaillées ci-après.

Répartition par service sollicité



Détail des actions individualisées réalisées par le Siège Inter Associatif pour le compte des services médico-sociaux

CHAMP D'INTERVENTION

3112. Administration des Ressources Humaines	
Premium RH Rédaction contrats et avenants Appui au recrutement / Gestion des candidatures Gestion de l'annualisation Gestion des fins de contrats	80 heures
Traitement de la paye (285 bulletins)	24 Bulletins mensuels
3112. Dialogue Social	
Gestion des procès en cours	0,5 heure
3112. Suivi des Salariés	
Gestion fin de contrat Suivi congé parental	5 heures

<i>3121. Gestion budgétaire, financière et comptable</i>	
<i>Support national logiciel EIG Annexe activité EPRD Gestion des droits</i>	<i>11 heures</i>
<i>3133. Systèmes d'informations, TIC, Archivage informatique, GED</i>	
<i>Maintenance logiciel Ogirys / Dossier Informatisé de l'Usager Appui utilisation Ogirys et formations nouveaux salariés Gestion des droits EIG et Ogirys Appui SI et Via Trajectoire Formation Microsoft 365 Gestion téléphonie mobile</i>	<i>36 heures</i>
<i>3141. Démarche d'amélioration continue de la qualité</i>	
<i>Procédures et Système documentaire</i>	<i>28,75 heures</i>
<i>3152. Partenariat institutionnel</i>	
<i>Rencontre Education Nationale</i>	<i>2,5 heures</i>
<i>316. Transports liés à gérer, manager, coopérer</i>	
<i>5 déplacements</i>	<i>77 heures</i>

C) ANALYSE DU RESULTAT

DEPENSES	Accordées	Réalisées	Solde
Groupe 1	46 693,03 €	46 205,16 €	-487,87 €
Groupe 2	405 993,63 €	405 783,48 €	-210,15 €
Groupe 3	94 885,00 €	114 651,98 €	19 766,98 €
TOTAL	547 571,66 €	566 640,62 €	19 068,96 €

RECETTES	Accordées	Réalisées	Solde
Groupe 1	511 339,44 €	511 339,44 €	0,00 €
Groupe 2	0,00 €	17 606,84 €	17 606,84 €
Groupe 3	0,00 €	2 704,40 €	2 704,40 €
TOTAL	511 339,44 €	531 650,68 €	20 311,24 €

Reprise résultat n-1	36 232,22 €	34 989,94 €	-1 242,28 €
----------------------	-------------	-------------	-------------

I LES CHARGES

1) Groupe 1

Ce groupe représente 12,26 % des dépenses réalisées. Il est excédentaire de 487,87 €
Ce groupe a été maîtrisé et n'amène aucun commentaire.

2) Groupe 2

Ce groupe représente 71,62 % des dépenses réalisées. Il est excédentaire de 210,15 €. Par rapport aux années précédentes, le SESSAD a fonctionné avec un effectif complet. Seul les prestations Orthophoniques, kinésithérapiques et ergothérapiques ont été réalisées par des praticiens libéraux. Leurs honoraires est compensées par les postes non pourvus.

3) Groupe 3

Ce groupe représente 20,24 % des dépenses réalisées. Il est déficitaire de 19 766,98 €.

Ce déficit vient surtout de la reprise des CNR accordés et dont la notification budgétaire a été réceptionnée en décembre 2021.

Une reprise des fonds dédiée a donc été constatée au compte 6892 :

OBJET DU CNR	MONTANT
Crédit SEGUR – EXT CTI privés 2021 versé en 2022	2 959,00 €
CNR Tests de dépistages	600,00 €
CNR Auto-Tests pour le personnel	327,00 €
CTI ESMS (3mois)	5 278,08 €
CNR QVT 2021	9 338,86 €
TOTAL	18 502,94 €

Ces crédits seront ou ont déjà été utilisés en 2022 et feront l'objet d'une reprise.

4) Les investissements

Le SESSAD a réalisé les investissements suivants pour l'année 2021 :

DATE	NATURE DE L'OPERATION	COUT
28/02/2021	Achat Ordinateur Médecin	1 018,80 €
31/08/2021	Achat Ordinateur Comptabilité – Contrat Apprentissage	952,00 €
07/10/201	Renouvellement Ordinateur Aide Comptable	1 018,80 €

L'ensemble de ce matériel est amorti sur 2 ans.

II LES PRODUITS

Le solde 15 000,00 € de notre participation à l'enquête SERAFIN de 2019 nous a été versé suite à la validation de nos données comptables. Nous demandons la reprise de ces fonds et de les intégrer en réserve d'investissement pour notre projet « Locaux ».

Une participation de l'OPCO de 2 606,84 € pour les formations accordées à notre personnel.

Les 2 704,40 € correspondent à un remboursement d'un sinistre d'un véhicule de service en 2020 et des IJSS obtenues dans le cadre des arrêts maladies.

III LE RESULTAT

Total Classe 6	566 640,62 €
Total Classe 7	531 650,68 €
Résultat Comptable	-34 989,94 €
Résultat antérieur incorporé	36 232,22 €
Résultat à affecter	1 248,28 €

L'Affectation du Résultat

Le résultat administratif après correction est excédentaire de 1 248,28 €.
 Le Conseil d'Administration propose d'affecter cet excédent au financement des dépenses de l'exercice N+2.

D) CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le service poursuivra en 2022 son travail de coopération avec les autres acteurs du territoire pour entrer dans une phase participative à la communauté 360 qui s'installe. Il s'agit d'étoffer et de formaliser le réseau partenarial dans l'optique de proposer aux familles des réponses multimodales.

Au regard du nombre d'enfants en attente d'un accompagnement global régulier, la possibilité d'une extension de places doit être envisagée.

Le SESSAD de Lille a effectué de nombreuses recherches pour le changement de locaux. Cependant les prix actuels du marché ne nous permettent pas d'envisager, sans financement complémentaire, un achat ou une autre location malgré la vétusté, le manque de place et la mauvaise configuration des locaux actuels.